

**55+**  
d'Ecublens



## **PV de l'Assemblée générale 2024**

Date : Samedi 8 juin 2024

Heure : 10h30

Emplacement : Réfectoire du CSCE

Président : Jean-Claude Merminod      PV : Claude Danalet / le comité

Le comité : Maya Vallotton, Alain Blanchoud, Jean Claude Chalard, Fredy Koller.

La liste en annexe des présences relève :

Membres présents 53, Excusés 60

Invités et partenaires présents 4, excusés 7

### **1) Accueil**

Le président salue les invités : Le président du conseil communal, deux représentants de la police de proximité, Mr Nicod chef du service social de la commune et excuse les membres de la municipalité ainsi que de Pro-Senectute tous retenus par une séance des communes vaudoises à Aigle

Le président regrette que notre AG n'ait pas été assez importante pour qu'au moins un membre de la municipalité et de Pro-Senectute prenne la peine de venir.

L'Ordre du Jour est accepté sans modification.

Ronald Emery et Stéphanie Kohler seront les scrutateurs du jour.

### **2) Rapport d'activités du comité**

Le président lit son rapport qui évoque le passage de l'ancien au nouveau comité et énumère l'activité de certains groupes lui ayant fait un résumé de leurs activités.

Un membre relève que la danse en ligne n'a pas été citée.

Le président répond qu'il n'a pas reçu de rapport de ce groupe.

Son rapport est accepté à l'unanimité des membres présents.

**Annexe N°1**

### **3) PV de l'Assemblée Générale 2023 (créé par le comité démissionnaire)**

Une contestation a ce PV a été reçue et étudiée par le nouveau comité.

Selon les contestataires le PV donnerait une image fausse du débat qui a eu lieu entre le comité et le groupe « marche ».

Leur lettre est lue par le président.

Le comité propose de ne pas discuter de cette lettre.

Les marcheurs ayant eu des discussions avec l'ancien comité ce qu'il ne peut pas vérifier de plus le groupe marche a décidé de se passer d'une éventuelle aide financière au déplacement en démissionnant ce qui est leur droit.

Le comité actuel prend note et le regrette mais n'y peut rien

Le président propose de rajouter la lettre des signataires au présent procès verbal afin de compléter le PV de 2023 pour les archives.

Une votation à mains levées donne 31 pour, 5 contre et 8 abstentions

La lettre sera annexée au PV 2024

### **Annexe N°2**

#### **4) Rapport des comptes 2023**

Le président présente les comptes 2023 par rétroprojection. Il n'y a pas de questions.

#### **5) Rapport de l'organe de contrôle des comptes**

Gilbert Fontolliet en tant que premier contrôleur lit son rapport dont le texte est annexé.

### **Annexe N°3**

#### **6) Approbation des comptes**

L'assemblée accepte les comptes présentés et validés par l'autorité communale à l'unanimité des membres présents

#### **7) Cotisations 2025**

Le point cotisation est statutaire il est donc obligatoirement à l'ordre du jour

Les comptes ne demandent pas la création d'une cotisation.

Le comité propose de garder cette cotisation à zéro pour 2024-2025

L'assemblée accepte la proposition par applaudissements

## **8) Budget 2025**

Le président présente et explique le budget 2025 au rétroprojecteur.

Un membre signale une erreur sur le groupe danse en ligne qui semble apparaître deux fois.

Cette erreur avait déjà été signalée par mail mais malheureusement pas corrigée dans le document projeté le comité en tiendra compte pour une prochaine présentation.

Un membre demande s'il est utile de parler de ce budget en AG.

Le président répond que c'est une obligation statutaire et que c'est l'AG qui doit le valider.

Le budget est accepté à l'unanimité des membres présents

## **9) Décharge au comité**

L'assemblée donne décharge au comité à l'unanimité par un vote à main levée

## **10) Comité : élections et démissions**

Selon les statuts le comité est composé de 5 à 7 membres.

Alfred Kohler, Maya Valotton et Claude Danalet annoncent vouloir arrêter leurs fonctions au sein du comité.

Les 3 autres continuent. Le président demande si des membres présents aimeraient le rejoindre mais personne ne s'annonce pour renforcer le comité.

Jean-Claude Chalard, Alain Blanchoud et Jean-Claude Merminod sont réélus à l'unanimité.

Angela Bellières annonce que son mari, Claude pourrait être intéressé et qu'il faut le contacter.

Le comité lui demande de lui faire parvenir un mot en ce sens et se fera un plaisir de l'associer à une future séance.

## **11) Élection de l'organe de contrôle des comptes**

Gilbert Fontolliet et Ronald Emery accepte cette charge.

Le président remercie ces bénévoles.

## **12) Propositions du comité**

Le nouveau comité n'a aucune proposition particulière mais Alain Blanchoud en profite pour donner quelques informations sur la suite de l'année et indique :

- La reprise des repas communautaire avec 5 dates prévues la première en septembre.
- Une activité tir à l'arc sera proposée à la rentrée
- La reprise des conférences, plusieurs propositions sont à l'étude.
- Une reprise des visites est aussi au programme de la rentrée

### **13) Propositions individuelles**

Aucune proposition n'est parvenue dans les délais au comité

### **14 Divers**

Angela Bellières propose la création d'un groupe « bridge » pour jouer ou se faire initier  
Le comité lui réitère sa demande de faire un mot en ce sens pour que nous puissions voir la faisabilité de la chose.

La police de l'ouest présente M. Maxime Chabloz qui sera notre nouveau contact à la police de proximité pour la région Ecublens.

Une séance publique aura lieu le 11 juillet à 16h00 (« café policier ») au Motty.

Charles Koller Président du Conseil Communal nous apporte le soutien du Conseil Communal et nous remercie pour toutes activités proposées cette année.

Pour la municipalité, M. Serge Nicod salue l'association et remercie tous ceux qui ont œuvré à la bonne année écoulée.

Séance levée à 11h 40



## Rapport d'activités 2023 de l'Association << 55+ d'Ecublens >>

En début d'année, les 3 membres constituant l'ensemble du Comité démissionnent avec effet immédiat mais conservent leur fonction jusqu'à l'Assemblée Générale du 10 juin 2023 afin d'assurer la continuité de l'Association

Quelques chiffres :

- Le nouveau comité entre en fonction après l'Assemblée Générale.  
Il se compose de 6 bénévoles dont la motivation est de ne pas laisser couler les 55+.
- (GRA) Groupe des Responsables d'Activités est constitué de 18 personnes bénévoles. Séances de comité : 10 d'environ 2h30.
- Groupe de Représentant d'Activités. (GRA): 5 séances d'environ 2h
- Les activités proposées en 2023:
  - Billard,  
Les membres du billard se réunissent 1 fois par semaine le jeudi après-midi, 12 participants sont inscrits, en moyenne 5 à 8 personnes présentes pour un total de 194 présences pour 2023.
  - Atelier créatif.  
Les membres se réunissent 1 fois par semaine d'une durée de 3 heures, en dehors des vacances scolaires, donc 27 mercredis.  
En mai participation d'un après-midi au marché ExoBus (étudiants) à Lausanne.  
En novembre 6 jours de, Marché au Centre commercial d'Ecublens.
  - Pétanque.  
Les membres de la pétanque se réunissent 1 fois par semaine, le mercredi après-midi le nombre de participants et de 26, en moyenne 15 à 18 personnes présentes.
  - Atelier Mémoire.  
Fréquenté en moyenne par 15 personnes. Les participants ont pris du plaisir à explorer les différentes formes de mémoire et ont pris part avec application aux exercices, même celui d'apprendre un poème par cœur !
  - L'Atelier d'écriture.  
Composé de 9 membres inscrits avec une moyenne de 5 personnes. Nous nous

sommes frottées joyeusement à des exercices de style et avons pondus des nouveaux textes à chaque séance. Le 22 mai, nous avons lu nos textes à la bibliothèque d'Ecublens dans le cadre de la Journée de la Lecture à voix haute.

- Visites, spectacles, expositions.  
23 pièces de théâtre, 2 visites d'expositions, 6 concerts ou opéras, 6 repas Afiro, 2 permanences numériques  
472 Participants, temps consacré env. 195 heures.
- Conférences.  
**10** Conférences,  
299 participants, Temps consacré env. 40 heures.
- Cinéma+ pour malentendants.  
8 projections de films  
**135** Participants, temps env. 32 heures.
- Interculturel-intergénérationnel.  
9 repas interculturels  
73 personnes pour un temps consacré d'env. 27 heures.
- Brocante.  
Durée 1 jour de 8h00 à 17 h00  
24 Stands de vendeurs avec affluence de nombreux visiteurs et acheteurs sur la journée.
- Café-jeux.  
Les membres se réunissent 2 fois par mois, cela représente 25 séances pour un total de 218 participations, en moyenne 8 à 10 personnes présentes.
- Mah Jong.  
Les membres se réunissent le lundi, avec 11 membres inscrits.  
40 séances au CSCE et 8 séances à la Cocarde, le nombre moyen de participation est de 8 personnes.
- Le Scrabble.  
Les membres se réunissent 2 fois par mois dans les mêmes locaux que le Mah Jong, 20 séances, le nombre moyen de participation est de 3 personnes.
- Le repas annuel du GRA a eu lieu en septembre en remerciement à l'engagement bénévole des animateurs.  
13 personnes étaient présentes au restaurant de la Banane, Unil.

Certains ont choisi de marcher ensemble pour s'y rendre. Un guitariste nous a fait chanter à l'apéro, partition en mains. En fin de repas, 2 improvisateurs de la troupe des Improbables sont venus animer le dessert.

Participants à l'Assemblée Générale 2023 : 78 membres dont 6 partenaires.

Les séances du Comité servent à accomplir les tâches administratives et pour le nouveau Comité de prendre connaissance, non sans difficultés, du mode de fonctionnement de l'Association, organiser l'envoi des informations au membres par courrier postal, et par courriel, maintenir de bonnes relations avec les services communaux et autres partenaires comme Pro Senectute. Les demandes du GRA sont discutées. Globalement veiller au bon fonctionnement de l'association.

MM. Serge Nicod et Patrick Pahud du Service communal des Affaires Sociales, assistent partiellement aux séances du Comité pour les questions engageant la commune.

Les séances du GRA permettent de coordonner les activités existantes, résoudre toutes questions, financières ou logistiques ainsi que soutenir les activités futures.

- L'estimation du temps consacré par les bénévoles pour la préparation, l'organisation et l'animation des 20 activités ainsi que l'administration de l'Association est d'environ 3'000 heures.
- Membres inscrits : 564.
- Membres collectifs : 35.

Représentant divers partenaires (Commune d'Ecublens, Police Ouest lausannois (POLOUEST), Pro Senectute Vaud, Clair-Soleil.

La majorité des membres sont informés par courriels, nous envoyons nos informations par courrier postal à environs 165 personnes. Ce qui nécessite la mise sous pli de 5 Agendas et flyers descriptifs ainsi que les convocations et invitations pour l'AG.

Des envois par internet d'informations diverses qui nous parviennent et nous semblent susceptibles d'intéresser les membres.

Toutes les informations utiles de l'Association sont visibles sur le site internet de la Commune, sur le site RESOLI :CH ainsi que sur le site des Quartiers Solidaires de Pro Senectute Vaud.

Nos activités sont également relayées par le journal communal <<Ecublens Infos>>

Il nous est mis à disposition une page complète ainsi que les panneaux d'affichage lumineux de la commune pour nos diverses activités.

**Nos vives préoccupations :**

Le recrutement de membres actifs pour pérenniser notre Association car la moyenne d'âge augmente et la relève ne suit pas. Le renouvellement du comité est toujours d'actualité.

Pour conclure ce rapport, nous tenons à remercier toutes les personnes qui organisent et encadrent nos activités bénévolement et la Commune pour le soutien financier et logistique qu'elle apporte à notre Association, qui serait moins performante sans sa collaboration.

Ecublens, le mai 2024.

### **Contestation au sujet du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de l'Association 55+ d'Ecublens du 10 juin 2023 ainsi que de son annexe 1 « Rapport du Comité sur les activités de l'année écoulée ».**

Au Comité sortant,

Suite à la prise de connaissance du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de l'Association 55+ d'Ecublens du 10 juin 2023 ainsi que de son annexe 1 « Rapport du Comité sur les activités de l'année écoulée » reçus par courriel en date du 10 juillet 2023, nous contestons formellement certaines assertions ou omissions.

A savoir :

- A. Chiffre 2 de l'Ordre du jour « Rapport du Comité sur les activités de l'année écoulée », chapitre « Nos préoccupations, second paragraphe en pages 4 et 5 : Nous contestons l'ensemble de ce texte qui ne reflète pas du tout le déroulement des faits en les tronquant et en donnant un beau rôle au Comité tout en passant sous silence les efforts collaboratifs incessants des organisateurs des marches et du trésorier pour parvenir à une solution équitable pour tous les types de transports utilisés.

Ceci nous oblige, de ce fait, à rappeler quelques éléments qui méritent d'être cités par esprit d'équité de traitement :

- Lors de la séance du GRA du 2 mai 2022, c'est la majorité du GRA qui a demandé au Comité de revoir sa copie au sujet des subsides pour les transports publics (voir le PV idoine)
- Lors de cette même séance, le Comité a annoncé que les bénéficiaires du co-voiturage ne payeraient plus de défraiement aux chauffeurs lesquels seront défrayés par l'organisateur. (voir le même PV, chapitre « déplacement »). Cette bourde du Comité a induit le fait que les transports en voiture devenaient entièrement défrayés au détriment des transports publics.
- Suite à cette séance et devant les incohérences présentées au sujet des subsides pour les transports, les organisateurs du Groupe Marches se sont réunis à plusieurs reprises pour préparer une série de propositions afin de régler cette problématique des subsides, envoyée au Comité sous forme d'interpellation (email du 24 juillet). Le Comité a reçu les représentants des Marches le 14 octobre, lesquels ont exposé leurs propositions constructives.
- En séance du GRA du 24 octobre, le comité a évoqué la séance du 14 mais déclaré qu'il n'a eu le temps de fixer que les remboursements de frais des organisateurs. Il a demandé un délai pour le subventionnement partiel des participants aux transports. Fixé pour la fin de l'an.
- Le 26 décembre, le Comité envoie de nouvelles directives ne résolvant pas la problématique complexe des transports publics, accompagnées d'un barème pour le co-voiturage excluant de fait tout subventionnement de l'Association. En outre, le prix du kilométrage à payer aux chauffeurs est augmenté pratiquement du double, rendant les grandes marches trop onéreuses pour les petits budgets. Ceci ne peut en aucun cas être accepté par le Groupe Marches dont les propositions ont été balayées.

Le « Rapport du Comité sur les activités de l'année écoulée » devrait s'arrêter à ce point, le reste appartenant à 2023. En début d'année, le trésorier de l'Association a rencontré plusieurs fois le représentant de la Commune, Serge Nicod, une fois au moins en présence du représentant de ProSénéctute, Matthieu Jean-Mairet, pour corriger cette dérive et aboutir à un compromis. C'est au moment où ce compromis était à bout-touchant que le Comité a démissionné.

Notre contestation sur ce point « A » ne s'éteindra pas avant que le chapitre incriminé ne soit réécrit dans un esprit d'impartialité et de respect de toutes les parties et que cette nouvelle version ne soit distribuée à tous les membres accompagnée de la mention « correction ».

- B. Chiffre 7 de l'Ordre du jour « Donner décharge au Comité ». Pourquoi les abstentions et voix contre ne sont-elles pas comptabilisées comme sous les chiffres 5 et 6 ? Nous demandons à ce que le décompte de ces voix soit mentionné.
- C. Chiffre 8 de l'Ordre du jour « Comité ». En page 5 du PV, « Donner décharge au Comité pour 2023 », même remarque que ci-dessus. Nous demandons le décompte des abstentions et voix contre.
- D. Chiffre 8 de l'Ordre du jour « Comité ». En page 7 du PV. Les postes internes du nouveau Comité n'ont pas été décidés et présentés lors de l'Assemblée Générale du 10 juin 2023. Ils n'ont donc rien à faire dans le PV de cette Assemblée. Cette manière de procéder est humiliante pour le Groupe des Organisateur·e·s d'Activités et ne présage rien de bon pour l'avenir. Selon les Statuts, le Comité s'organise par lui-même. Quelle que soit cette organisation, elle est interne et aurait dû être présentée en primeur au Groupe des Organisateur·e·s d'Activités, expliquée et motivée, ceci d'autant plus que cette organisation « classique » va à l'encontre des propositions faites par ProSénéctute lors des séances du Groupe de réflexion de ce printemps.
- E. Avant la fin de l'Assemblée Générale, deux membres ont pris la parole pour exprimer leur ressenti sur la marche de l'Association durant ces derniers mois. N'étant pas des « propositions individuelles » au sens commun, ces interventions n'avaient pas à être présentées avec le délai fixé par les Statuts. Cependant, elle méritaient de figurer au Procès-verbal tout autant que les interventions mentionnées en pages 6 et 7 (P. Manzini, J.-C. Merminod). Nous demandons à ce que ces deux interventions (de même que celles qui nous auraient échappé), à savoir celles de C. Meuter et M. Taric, figurent au Procès-verbal.

Ecublens, le 14 juillet 2023

Les cosignataires de cette contestation :

Ariane Bona, Janine Chabloz, Philippe Chevalley, Josiane Demieville, Ronald Meuter, Marlyse Taric

Copies de ces lignes sont adressées à :

Commune : Pascale Manzini, Serge Nicod, Patrick Pahud

ProSénéctute : Claire-Lise Nussbaum Laffely, Matthieu Jean-Mairet

Nouveau Comité : à son adresse mail



## Rapport de la commission de vérification des comptes Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023

Mesdames et Messieurs les membres du comité,  
Mesdames et Messieurs les membres de l'association des 55+ d'Ecublens,

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale du 10 juin 2023, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'année 2023, le 23 mai 2024 dans le local des 55+, chemin de Veilloud 5 à Ecublens.

Tous les documents comptables ont été mis à notre disposition par Jean-Claude Merminod, caissier de l'association.

Nous avons procédé au pointage de plusieurs pièces comptables parmi les quelques 430 écritures effectuées en 2023.

En particulier, nous avons constaté que la commune facture au prix coutant, l'impression des nombreux documents nécessaire à la communication de l'association.

Nous avons aussi demandé et obtenu, la liste des membres des groupes « Pétanque » et « Billard » qui bénéficient du paiement de leur cotisation.

Ces vérifications nous ont montré que la comptabilité est tenue de manière précise et rigoureuse. Toutes nos questions ont trouvé réponse à notre entière satisfaction.

Les rubrique du bilan ont été confrontées avec les documents comptables à la date du 31 décembre 2023.

Il ressort de notre vérification que les comptes sont tenus en conformité aux règles et au statuts.

Il en résulte que, au 31.12.2023 :

- Le montant sur le compte postal de l'association s'élève à : **CHF 1'904.18**
- La couverture du déficit par la commune d'Ecublens se monte à **CHF 12'107.86** (CHF 17'610.19 en 2022)
- La dette à court terme envers la commune est de CHF **829.74**
- La fortune de l'association s'élève à CHF **740.00**

Compte tenu de ce qui précède, nous vous proposons :

- d'approuver les comptes 2023 tels que présentés ;
- de donner décharge au caissier avec remerciements pour son travail ;
- de donner décharge au comité de l'association pour sa gestion financière ;
- de libérer les vérificateurs de leur mandat.

Fait à Ecublens, le 21 mai 2024

Gilbert Fontolliet  
Rapporteur

Ronald Meuter  
Deuxième vérificateur